

Huile d'Avocat issue du commerce équitable



◆ SOURCING & ORIGINE DE NOS AVOCATS



L'huile d'avocat d'OLVEA est issue du commerce équitable, et est produite dans le **respect de nos valeurs**. Les avocats sont **récoltés par des agriculteurs** avec lesquels sont développés des **relations à long terme**.

Tout comme nos autres filières issues du commerce équitable (Sésame et Karité, notamment), notre huile d'avocat est **certifiée équitable par Ecocert**, selon le référentiel **Fair for Life**. Il garantit que **les producteurs reçoivent un prix juste** tout au long de la filière, voient leurs **outils de production s'améliorer**, et ont les moyens de **mener des projets collectifs** grâce à la mise en place d'un fonds de développement dédié.



IMPACTS (2018)

◆ PERSONNES - DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

Nombre de producteurs



51

PRODUCTEURS, DONT 45% DE FEMMES

Nombre de producteurs formés



59%

À LA GESTION DES RESSOURCES, DE LA TRÉSORERIE & LA BUDGÉTISATION

Contribution aux objectifs de Développement Durable des Nations Unies



Contribution au **Business Call to Action (BCtA)** avec l'engagement de **s'approvisionner en avocats uniquement auprès de petits exploitants agricoles d'ici 2021**, tout en établissant une **filière locale durable** et en **augmentant le revenu de chaque famille**.



◆ PRODUIT - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Politique de prix

Paiements individuels (prime) et indépendants des quantités récoltées



10%

SUPÉRIEUR AU PRIX DU MARCHÉ

Fonds de Développement durable (Fair For Life)



Augmentation des revenus et de l'autonomie des producteurs, libres d'utiliser le fonds selon leurs besoins (achat de médicaments, téléphones portables, construction de puits et de réservoirs).

Création de revenus

Développement économique local avec la création d'emplois directs et indirects



56

EMPLOYÉS PERMANENTS ET PLUS DE 180 EMPLOYÉS INDIRECTS



◆ PLANÈTE - GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Unité de production durable et agriculture intelligente face au climat (AIC)

0% de déchets : usine de biogaz qui utilise 100% des déchets d'avocats (peau, noyau...)



100%

VALORISATION DES SOUS-PRODUITS



3 000

TONNES D'ENGRAIS



Superficie

Superficie nécessaire à la production d'avocats



7

HECTARES



◆ CERTIFICATIONS

